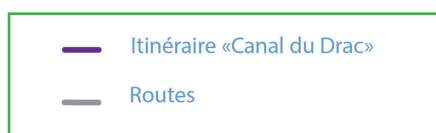
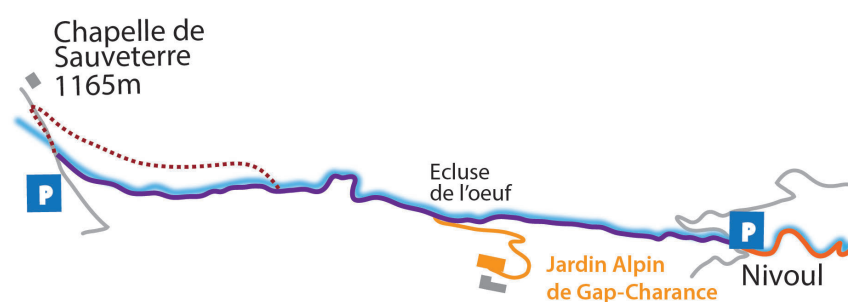




ITINÉRAIRE PIÉTON ET VÉLO : **CANAL DU DRAC**

des côtes de Charance aux Barétys

Cet itinéraire, à parcourir à pied ou à vélo, longe le canal du Drac. Il est sans difficulté, idéal pour une balade en famille sans dénivelé. Cet itinéraire vous permettra de traverser différents milieux : forêts (hêtraie, chênaie, pinède) et garrigue-lande.



- Altitude basse : 1130 m
- Altitude haute : 1140 m
- Dénivelé : 10 m
- Distance aller-retour : 10.6 km
- Temps aller-retour : 4h à pied, 1h20 en vélo
- Carte IGN Top 25 : 3338 ET



ACCÈS

Depuis Gap, pour accéder au début du sentier, prendre la route menant au parking du domaine de Charance. Dépasser le parking de Charance à votre gauche et continuer jusqu'à un virage en épingle. Le parking se situe juste après ce virage, après avoir dépassé le hameau de Nivoul.

Pour commencer de l'autre côté, depuis les Barétys, suivre la direction de La roche des Arnaud depuis le rond-point du Sénateur à Gap. Après un virage en épingle, suivre à droite la direction de Corréo. Continuer sur la route principale jusqu'à un petit parking sur la gauche. Un panneau d'information indique les Barétys.

ITINÉRAIRE

Se garer au niveau du parking après le hameau de Nivoul (route des côtes de Charance) ou au niveau du parking des Barétys. Suivre le canal qui longe la montagne de Charance jusqu'à l'autre parking et revenir par le même itinéraire.

Variante :

Il est possible de faire une petite boucle depuis la chapelle de Sauveterre. Depuis la fin de la piste côté Barétys, monter un peu sur la route en direction de la chapelle et prendre la piste qui part à droite quelques dizaines de mètres sous celle-ci. Cet itinéraire rejoint la piste du canal un peu plus loin.

ATTENTION : certaines espèces sont protégées en France ou dans le département et leur cueillette est strictement interdite, renseignez-vous sur les statuts de protection des territoires et des espèces. Dans tous les cas, limitez les prélèvements au maximum. Vous voulez emporter un souvenir avec vous ? Avez-vous pensé à prendre une photo ou faire un croquis ?



Margaux De Villoutreys



LES DIFFÉRENTS MILIEUX DU CANAL

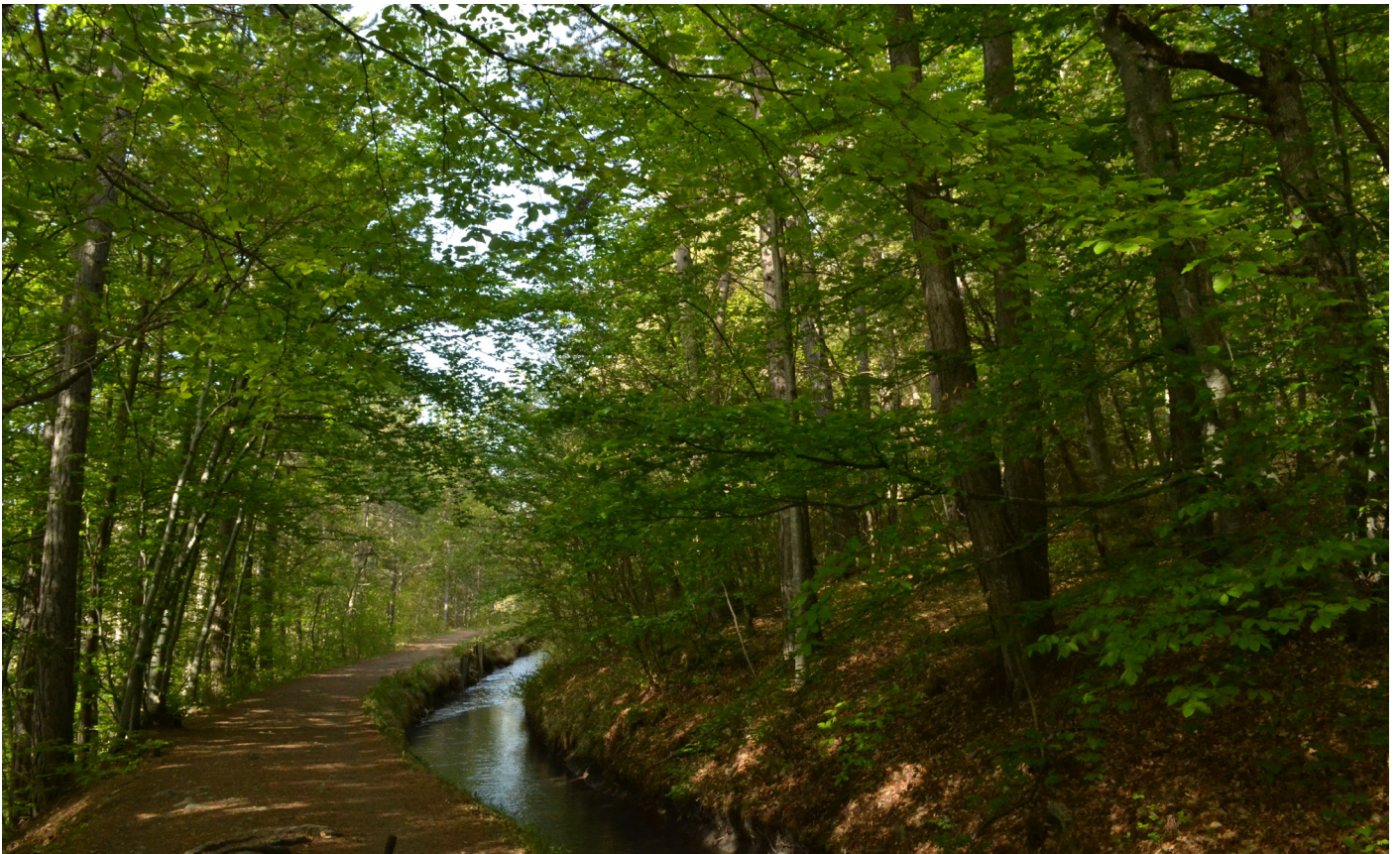
1. La hêtraie

La hêtraie est une forêt dominée par le hêtre (*Fagus sylvatica*). C'est l'essence majoritaire des forêts françaises entre 500 et 1600 mètres d'altitude. Il existe différentes hêtraies, sur sols plus ou moins humides.

Sur la face Sud-Est de la Montagne de Charance, la hêtraie apparaît sur les zones les plus humides : pentes exposées à l'Est que le soleil éclaire moins longtemps, replats dont le sol conserve l'eau, combes le long des ruisseaux... Cette forêt est principalement présente en dessous du canal du Drac. Dans les faciès les plus secs, les hêtres sont petits et branchus. Ils sont accompagnés de la Viorne lantane (*Viburnum lantana*) et des Érables de Montpellier et à feuilles d'obier (*Acer monspessulanum*, *Acer opalus*), également présents dans la chênaie.

Le sous-bois abrite de petites laïches (*Carex*) affectionnant les milieux secs, et quelques espèces xéro-héliophiles (qui « aiment » la sécheresse et le soleil), comme la Coronille arbrisseau (*Hippocrepis emerus*). Les orchidées forestières y sont abondantes (*Epipactis*, *Cephalanthera*, *Neottia nidus-avis*).

Les faciès les plus humides sont pauvres en arbustes, le sous-bois est sombre et dominé par les jeunes hêtres. Le sapin (*Abies alba*) y est présent, au contraire des faciès secs. Dans les pentes instables, l'Érable plane (*Acer platanoides*) et le Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) deviennent plus fréquents.



Et les insectes ?

Les vieux hêtres tombés à terre constituent l'habitat préférentiel de nombreux insectes qui pondent entre l'écorce et le bois. Ils sont les hôtes de la Rosalie des Alpes, un coléoptère longicorne protégé en France.

2. La chênaie blanche ou chênaie pubescente

Elle est présente sur les pentes chaudes, sèches, majoritairement sur roche calcaire jusqu'à 1200 mètres d'altitude environ. Sur la montagne de Charance, on la trouve sur les expositions sud aux pentes marquées. Les espèces qu'on y trouve sont dites thermophiles (qui « aiment » le chaud : du grec thermos = chaud) et calciphiles (qui se développent préférentiellement sur calcaire) voire calcicoles (qui se développent uniquement sur calcaire).

- **La strate arborée** (végétaux dont la hauteur dépasse 8 m) est dominée par le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), accompagné par l'Érable à feuilles d'obier (*Acer opalus*), l'Érable champêtre (*Acer campestre*) et parfois le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*).

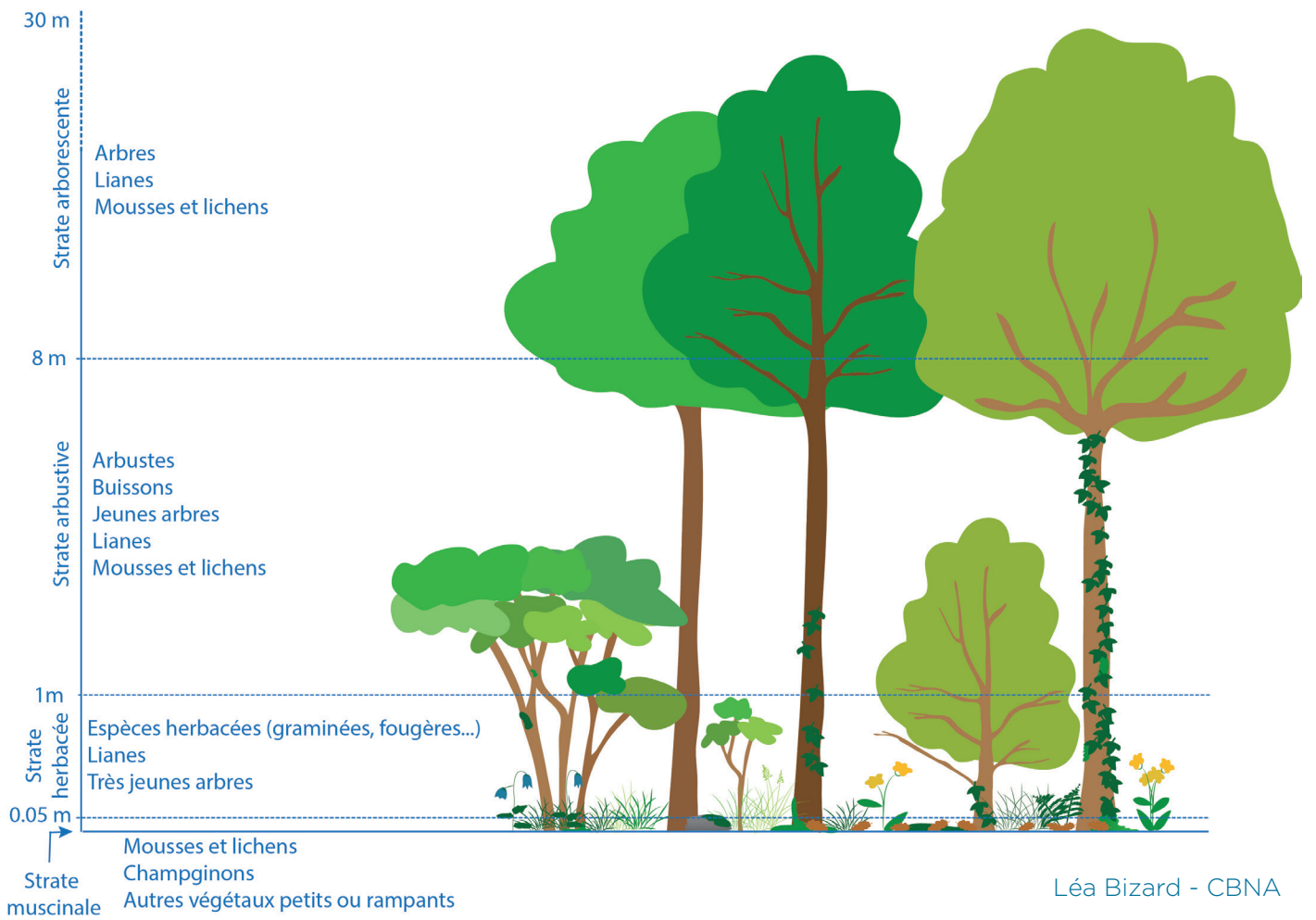
- **La strate arbustive** (végétaux de taille comprise entre 1 et 8 m) est principalement constituée d'arbustes comme la Viorne lantane (*Viburnum lantana*), le Cytise à grappes (*Laburnum anagyroides*) et l'Alisier blanc (*Sorbus aria*).

- **La strate herbacée** (végétaux ne dépassant pas les 1 m) est assez clairsemée et devient plus abondante sur les lisières. On trouve la Mélitte à feuilles de mélisse (*Melittis melissophyllum*) et le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*) en sous-bois. Dans les zones plus claires apparaît l'Aphyllante de Montpellier (*Aphyllanthes monspeliensis*).

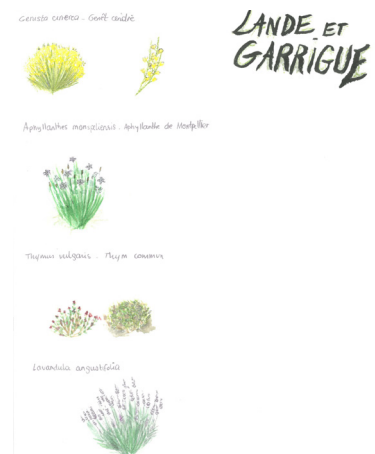
-> En périphérie de la chênaie ou dans les clairières, on trouve une ceinture buissonnante, transition entre forêt et prairie sèche, appelée **manteau**. On y trouve l'Épine-vinette (*Berberis vulgaris*), l'Arbre-à-perruques (*Cotinus coggygaria*) ou encore l'amélanchier (*Amelanchier ovalis*). Ces buissons offrent un abri et une source de nourriture à de nombreux oiseaux qui consomment les baies des arbustes. Ceux-ci dépendent des oiseaux pour leur dispersion : ils sont ornithocores (du grec ancien ornithos : oiseau et khôrein : se mouvoir).

Lorsque le manteau est en périphérie d'une prairie fauchée, il constitue un refuge pour les espèces végétales et animales (papillons, criquets...) ne supportant pas la fauche.





Représentation simplifiée de la stratification des espèces végétales



Margaux De Villoutreys



3. La pinède sèche

Le Pin sylvestre, reconnaissable à son tronc orangé au sommet, est présent tout au long du canal, mais est rarement assez abondant pour former des pinèdes. On peut quand même en trouver en s'éloignant un peu du canal, en amont de l'écluse de l'Œuf. Ce sont des pinèdes continentales plus ou moins sèches, que l'on trouve généralement entre 200 et 1200 mètres d'altitude, sur les faces bien exposées. Si l'on peut retrouver le pin sylvestre autant sur roche acide que basique, les espèces d'accompagnement sont différentes suivant les roches. Ici, la roche mère est calcaire (roche basique) : on trouvera donc un cortège d'espèces calciphiles.

Sur les replats, les pins sont hauts et le sous-bois sombre est riche en mousses. C'est l'habitat de la Pyrole unilatérale (*Orthilia secunda*) et de la Pyrole verdâtre (*Pyrola chlorantha*). Sur les pentes, les pins sont plus clairsemés, au port torturé et de petite taille. Le sous-bois est pauvre en mousses mais riche en espèces de la famille des fabacées (la famille du haricot) : bugranes (*Ononis*), astragales (*Astragalus*)... On y trouve des espèces xérophiles (*Teucrium montanum*, *Saponaria ocymoides*) absentes des faciès plus humides.

La pinède noire est en revanche bien présente le long du canal au niveau du hameau des Trégnons. Le pin noir (*Pinus nigra*) est originaire du Nord du bassin méditerranéen (Espagne, Italie, Grèce, Roumanie et Turquie). Naturellement absent des Alpes, il a été largement utilisé par l'ONF dans le cadre de la Restauration des Terrains de Montagne (RTM) pour reboiser les terrains soumis à l'érosion. Il a l'avantage de tolérer plusieurs types de sols et d'être résistant au froid. Le sous-bois de la pinède noire est pauvre en espèces.



Différencier le Pin sylvestre du Pin noir à Charance

Nom latin :	<i>Pinus sylvestris</i>	<i>Pinus nigra subsp. nigra</i>
Nom vernaculaire :	Pin sylvestre	Pin noir d'Autriche
Origine :	Naturelle	Reboisement RTM
Hauteur :	Maximum 20 m environ, plus souvent 10-15 m	Maximum 30 m environ
Port :	Torturé, plus rarement droit	Droit
Ecorce :	Fine et couleur ocre dans la partie supérieure de l'arbre, gris/brun à la base	Gris clair/gris brun, crevassée
Aiguilles :	Groupées par deux, épaisses, torsadées et courtes : 4 à 7 cm	Longues : 8 à 16 cm, groupées par deux

4. La garrigue-lande à genêt

Elle est présente entre 600 et 1800 mètres d'altitude sur les pentes bien exposées des montagnes à influence méditerranéenne.

La garrigue-lande à genêt est une formation en mosaïque : la strate buissonnante constitue la lande proprement dite avec le Genêt cendré (*Genista cinerea*) et la Lavande à feuilles étroites (*Lavandula angustifolia*) qui sont très abondants.

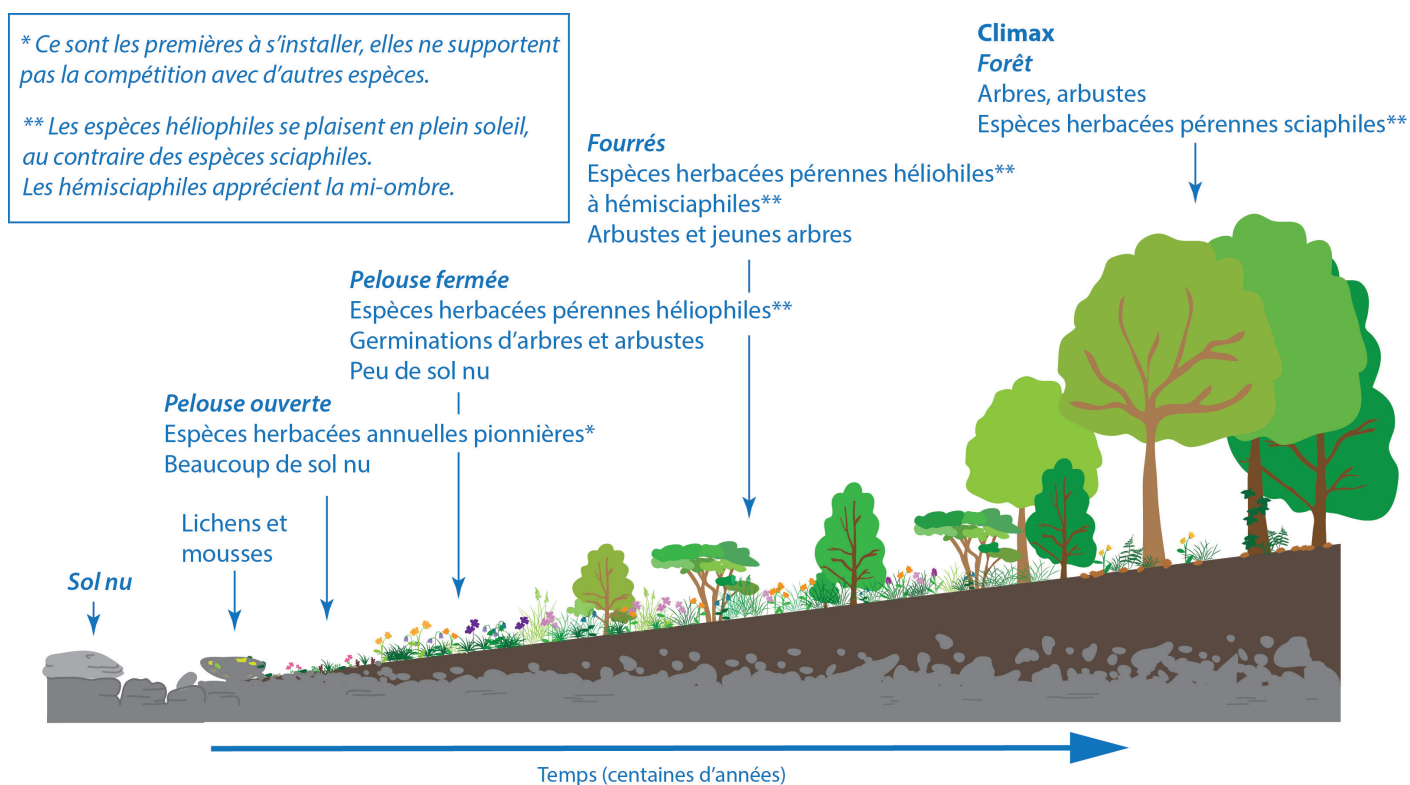


Entre les buissons se trouvent des patches de pelouse sèche, dominés par des graminées comme le Brome érigé (*Bromopsis erecta*), accompagnées de Catananche bleue (*Catananche caerulea*) ou d'Aphyllante de Montpellier (*Aphyllanthes monspeliensis*). Les sedums (*Sedum sediforme*, *Sedum ochroleucum*...) s'installent sur les zones de roche affleurant.

La garrigue-lande à genêt constitue une transition entre la pelouse sèche et la chênaie. Après abandon de l'entretien par fauche ou pâturage de la prairie, celle-ci est d'abord colonisée par les espèces buissonnantes comme le genêt cendré. Plus tard, des espèces arbustives commencent à apparaître : amélanchier, Genévrier commun... Elle est suivie ensuite par les espèces arborescentes : Pin sylvestre et Chêne pubescent qui deviendra de plus en plus présent jusqu'à former une chênaie. Dans ce cas, la chênaie est le climax : c'est l'état le plus stable de la végétation dans les conditions environnementales actuelles sans perturbation.

Le stade climax varie suivant les conditions environnementales : par exemple, en haute altitude, les conditions climatiques font que les arbres ne peuvent pas se développer. La succession est bloquée au stade pelouse qui est alors le climax.

Schéma simplifié des successions de végétation



Léa BIZARD - CBNA



Les plantes du canal selon les saisons

Au printemps (avril-juin)

1 Hêtraie sèche

Alisier blanc - *Sorbus aria*

Laïche de Haller - *Carex halleriana*

Laïche naine - *Carex humilis* = la plus discrète

Mercuriale vivace – *Mercurialis perennis*

Orchis pourpre – *Orchis purpurea*

Viorne lantane – *Viburnum lantana* = la plus souple

Toute la saison

Erable à feuilles d'obier - *Acer opalus*

Erable champêtre - *Acer campestre*

Hêtre – *Fagus sylvatica* = le plus commun

Sapin – *Abies alba*

2 Chênaie blanche

Alisier blanc - *Sorbus aria* = le plus apprécié des oiseaux

Coronille arbrisseau - *Hippocrepis emerus*

Cytise à grappes - *Laburnum anagyroides* = le plus odorant

Limodore à feuilles avortées - *Limodorum abortivum*

Mélitte à feuilles de mélisse - *Melittis melissophyllum*

Orchis pourpre - *Orchis purpurea*

Sorbier de Mougeot - *Sorbus mougeotii*

Viorne lantane - *Viburnum lantana*

Chêne pubescent - *Quercus pubescens* = le dominant

Erable à feuilles d'obier - *Acer opalus*

Erable champêtre - *Acer campestre*

Groseillier des Alpes - *Ribes alpinum*

Pin sylvestre - *Pinus sylvestris*

3 Manteaux thermophiles

Au printemps (avril – juin)

Amélanchier - *Amelanchier ovalis* = le plus comestible

Cerisier de S^e Lucie – *Prunus mahaleb*

Cytise à feuilles sessiles - *Cytisophyllum sessilifolium*

Epine-vinette - *Berberis vulgaris* = le plus piquant

En automne (septembre - novembre)

Arbre à perruques - *Cotinus coggygria* = le plus ornemental

4 Pinèdes sylvestre sèches basophiles

Au printemps (avril – juin)

Astragale de Montpellier - *Astragalus monspessulanus*

Bugrane buissonnante - *Ononis fruticosa*

Bugrane épineuse - *Ononis spinosa* = le plus piquant

Coronille arbrisseau - *Hippocrepis emerus*

Epipactis rouge sombre - *Epipactis atrorubens*

Ononis du Mont Cenis - *Ononis cristata*

Petite coronille - *Coronilla minima*

Pin sylvestre - *Pinus sylvestris*

En été (juillet – septembre)

Germandrée des montagnes - *Teucrium montanum*

Germandrée petit chêne - *Teucrium chamaedrys*

Pyrole verdâtre – *Pyrola chlorantha* = la plus discrète

Pyrole unilatérale – *Orthilia secunda*

Bugrane naine - *Ononis pusilla* = la plus petite



5 Garrigues-landes à genêt cendré

Au printemps (avril – juin)

Aphyllante de Montpellier - *Aphyllanthes monspeliensis*

Brome érigé - *Bromopsis erecta*

Genêt cendré - *Genista cinerea* = le dominant

Mélique ciliée - *Melica ciliata*

En été (juillet – septembre)

Azurite - *Echinops ritro*

Cardoncelle de Montpellier - *Carthamus carduncellus*

Carline à feuilles d'acanthé - *Carlina acanthifolia* = la plus impressionnante

Catananche bleue - *Catananche caerulea*

Lavande à feuilles étroites - *Lavandula angustifolia* subsp. *angustifolia* = la plus connue

Orpin blanc-jaunâtre – *Sedum ochroleucum*

Orpin de Nice – *Sedum sediforme*

Une espèce myco... quoi ?

Limodorum abortivum (L.) Sw., 1799

Le Limodore à feuilles avortées est **mycohétérotrophe** ! Le limodore est incapable de réaliser la photosynthèse pour produire du carbone qu'il doit donc trouver. C'est l'hétérotrophie. En l'occurrence cette espèce dépend entièrement de champignons (myco) qui lui fournissent carbone, eau et minéraux qu'ils puisent dans le sol.

C'est une espèce appartenant à la famille des orchidées. Il pousse à l'ombre des forêts sèches sous la forme d'une tige violette de 20 à 60 cm ; cette forme lui vaut le nom d'asperge violette, bien que le limodore n'ait rien d'autre en commun avec elle.

Cherchez bien autour de son pied et sur sa tige : il n'a aucune feuille verte. Chez une plante, la couleur verte est due à la présence d'un pigment, la chlorophylle, impliquée dans la photosynthèse. Cette réaction permet à la plante de produire sa propre source de carbone (des sucres) indispensable à sa survie par transformation d'eau et de CO₂.





***Limodorum abortivum* (L.) Sw., 1799**



Retrouvez les différents itinéraires Jardinalp autour de Gap :

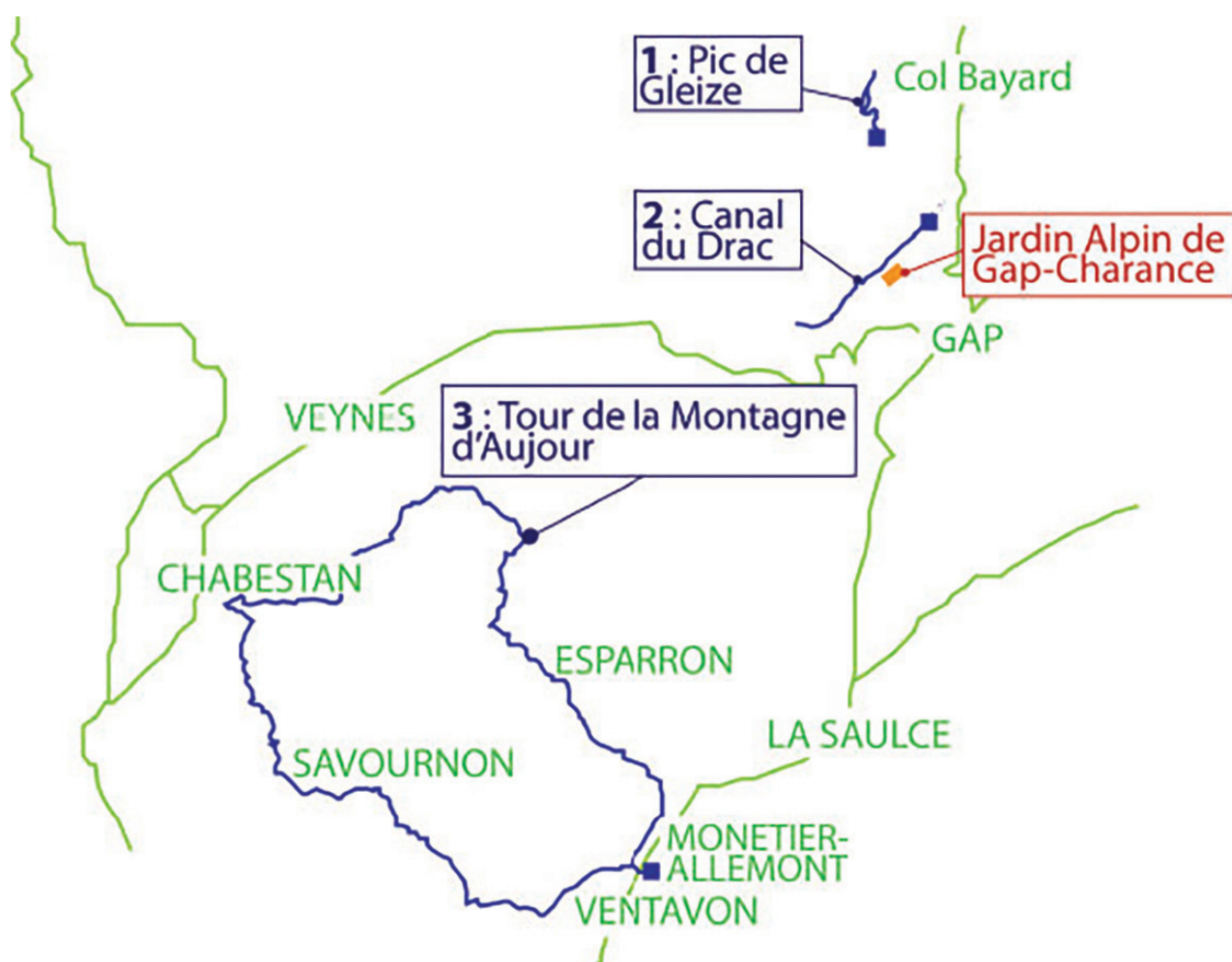
Cartographie et traces GPX disponibles sur
<http://www.jardinalp.fr/?ItinerairesCharance>



En savoir plus sur le réseau Jardinalp

@jardinalp

<http://www.jardinalp.fr>



Conservatoire Botanique National

